



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No: 39
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 19 MARS 1982

JOUR DE L'AFGHANISTAN

Déclaration du
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures

L'honorable Mark MacGuigan, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a fait aujourd'hui la déclaration suivante pour commémorer le Jour de l'Afghanistan, qui sera célébré le dimanche 21 mars:

Traditionnellement, le peuple afghan célèbre le 21 mars le début d'une nouvelle année. Cette date approche, et le Gouvernement du Canada souhaite à cette occasion exprimer de nouveau sa profonde préoccupation devant la situation en Afghanistan et les conditions extrêmement pénibles qui y sévissent par suite des actions de l'Union soviétique dans ce pays. Nombre d'assemblées législatives du monde libre, y compris le Parlement européen et le Congrès américain, ont adopté des résolutions désignant le 21 mars comme Jour de l'Afghanistan dans leurs pays.

Il y a maintenant plus de deux ans que les troupes soviétiques ont envahi et occupé l'Afghanistan. Le Gouvernement du Canada a condamné cette invasion qui déroge, à ses yeux, aux principes de la Charte des Nations Unies et constitue une violation de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance d'un membre de l'Organisation.

L'Union soviétique a refusé de répondre aux divers efforts déployés par la communauté internationale en vue de trouver une solution